

CORRIGE – HISTOIRE CM/DIRECT

Sujet : De l'OUA à l'UA : l'Unité Africaine est-elle possible ?

Introduction

Le candidat présentera le sujet :

- le désir d'unité des Etats africains aux lendemains des indépendances s'est concrétisé par la naissance de l'OUA en 1963, à Addis-Abeba.
- Quatre décennies plus tard, une autre organisation toujours chargée de promouvoir l'unité voit le jour en juillet 2002 à Lusaka en Zambie : l'U. A.

Il posera la problématique suivante : comment apprécier l'Unité Africaine, à partir des actions de l'OUA et de l'U. A ?

Le candidat annoncera un plan en deux parties :

I – L'Unité Africaine et les difficultés de sa mise en œuvre.

II – Les défis de l'Unité Africaine.

développement

I – L'Unité Africaine et les difficultés de sa mise en œuvre.

1 – La genèse de l'OUA

Le candidat évoquera les influences panafricanistes.

Il notera les initiatives de deux tendances pour l'unité africaine (Révolutionnaire – Modérée).

Il évoquera le compromis obtenu entre les deux idéologies à Addis-Abeba et qui a abouti à la création de l'OUA, le 25 mai 1963.-

Il citera les objectifs de l'OUA, en rapport avec l'Unité Africaine :

- Promouvoir l'unité et la solidarité des Etats africains.
- Harmoniser les politiques d'intégration économique, culturelle, militaire, scientifique et médicale.

- L'égalité souveraine des Etats membres.
- La non ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres.
- La non ingérence dans les affaires intérieures des Etats-membres.

Le candidat relèvera les difficultés dans l'atteinte de ces objectifs.

2 – Les obstacles à l'Unité Africaine

- la persistance des oppositions idéologique
- le choc des personnalités lié au leadership. Ex. : Houphouët, N'krouma, Sékou Touré.
- Luttres hégémoniques. Ex. : conflits frontaliers – mainmises sur la gestion des organisations panafricaine.
- Conflits divers. Ex. : Libéria (1989-1996), Sierra Leone (1991-1999), Rwanda (1994), Zaïre (1997), ...
- Ingérences étrangères (grandes puissances et multinationales)
- Des économies en ruine : endettement excessif, pauvreté, sous-développement du secteur industriel, faiblesse des échanges, qu'aggravent les calamités naturelles.
- Insuffisances des ressources financières matérielles et logistiques.
- Insuffisance des ressources humaines de qualité.
- Malgré les obstacles, l'unité africaine reste un défi constant.

II – Le défi de l'Unité Africaine

1 – la naissance de l'U. A.

Le candidat indiquera les étapes de la création de l'U. A.

- une idée du dirigeant libyen Mouammar Al Kadhafi
- Sommet de Syrte. Sept ; 2000, l'organisation est établie
- Sommet de Lusaka, juillet 2002, l'U. A. est inaugurée
- Siège à Addis-Abeba.

Les objectifs

Œuvrer pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme et le développement de l'Afrique.

2 – des initiatives louables

- les reformes institutionnelles :

- de nouveaux organes :
- le Conseil de paix et de sécurité, l'assemblée, la commission des représentants permanents.
- Implication de la société civile dans les actions du Conseil économique et social, en vue d'un développement participatif.
- Mise en place de la cour de justice pour statuer sur les violations des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité.

- Initiation de projets unificateurs

- création du NEPAD pour lutter contre la pauvreté
- création d'une banque centrale et d'une monnaie unique
- construction de voies de communication : chemin de fer (Lybie – Afrique de l'ouest – Afrique du Nord à l'Afrique du Sud)

- Implantation significative dans la gestion des conflits : Togo – Côte d'Ivoire – Soudan (Darfour).

Effort d'harmonisation des positions face aux grands problèmes internationaux.

Le candidat fera toutefois remarqué que ces différentes initiatives devront être accompagnées de plus d'engagement et de détermination de la part des dirigeants africains.

Conclusion

Le candidat notera que la réalisation de l'unité africaine s'est heurtée à de nombreuses difficultés. Elle reste toutefois un défi permanent à travers les initiatives de l'U. A.

De l'OUA à l'UA : une page de l'histoire de l'Afrique est tournée

Le 9 juillet, 43 dirigeants africains se sont réunis à Durban, en Afrique du Sud, pour dissoudre l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à laquelle succède l'Union africaine (UA). Alors que l'objectif de l'Organisation de l'unité africaine était de lutter contre le colonialisme et l'apartheid, l'Union africaine aura pour mission d'unifier ses 53 Etats membres du point de vue politique, social et économique et d'attirer des aides et investissements étrangers en promouvant démocratie, droits de l'homme et bonne gouvernance.

Maurizio Carbone*

Lorsqu'en 1963 quelques dirigeants africains se sont réunis à Addis-Abeba en vue de fonder l'Organisation de l'unité africaine, ils étaient persuadés que, pour libérer le continent du colonialisme et du racisme, ils devaient s'unir. Pendant longtemps, l'OUA a œuvré pour encourager la solidarité entre les Etats ayant gagné depuis peu leur indépendance et défendre l'idée de frontières souveraines. Toutefois, accablée par les dettes et la bureaucratie et en raison de sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains, l'OUA n'est pas parvenue à empêcher les conflits, arrêter les génocides ou destituer les dictateurs.

Lorsque quarante-trois dirigeants se sont réunis à Durban en juillet 2002, ils ont pris conscience que l'Union africaine ne devait pas devenir « un nouveau bouledogue sans crocs comme son prédécesseur ». Dans son discours d'ouverture, le président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki, nommé premier président de l'Union africaine, a déclaré que les peuples devaient approfondir leur culture de l'action collective et mettre en place de nouveaux niveaux de partenariat. Il a également souligné que la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme étaient des conditions préalables indispensables au développement.

Les économies africaines ont besoin d'être revigorées pour relever les défis de l'économie mondiale. L'Afrique ne peut plus se contenter d'exporter des matières premières, mais doit produire des biens de haute qualité, tout d'abord pour son propre usage et ensuite pour l'exportation. Par conséquent, les Etats membres doivent multiplier les échanges réciproques. L'intégration régionale peut y contribuer, cependant, jusqu'à présent la SADC, le

COMESA, la CEDEAO, la communauté maghrébine et la communauté de l'Afrique orientale n'ont pas encore engendré de bienfaits importants. Par ailleurs, les capitaux privés fuient trop souvent vers des marchés plus sûrs en Europe et aux Etats-Unis, privant ainsi l'Afrique des ressources nécessaires pour espérer une intégration économique.

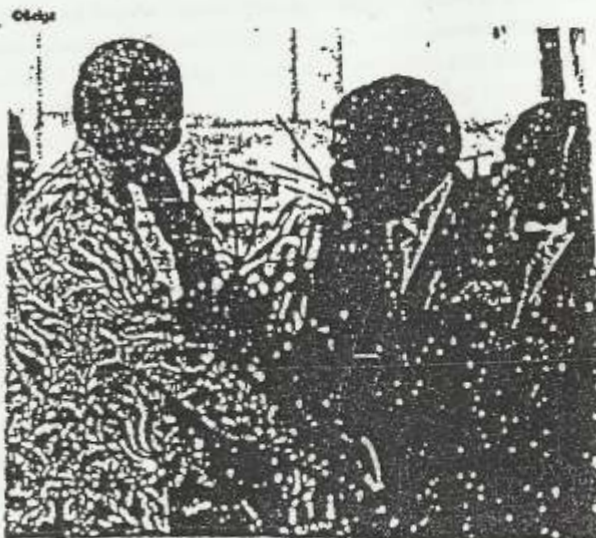
Avec ou sans conditions ?

A court terme, l'Afrique a besoin d'aides et d'investissements étrangers. L'un des principaux sujets de discussion à Durban a été le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au cours des dernières années, les présidents de l'Afrique du Sud, du Sénégal et du Nigeria ont insisté sur le fait que la souveraineté ne pouvait plus servir d'alibi pour dissimuler une mauvaise conduite. Par la suite, ils se sont rendus à plusieurs reprises en Occident pour défendre l'allègement de la dette, demander un plus large accès des produits africains aux marchés occidentaux et convaincre les pays les plus développés que l'Afrique est suffisamment stable pour attirer davantage d'aides et d'investissements étrangers. Ils se sont engagés à créer un comité de surveillance mutuelle chargé de veiller à ce que les membres respectent les critères de bonne gouvernance et de responsabilité budgétaire. Effectivement, un mois avant la création de l'Union africaine, la mise en place d'un « plan d'action pour l'Afrique » d'un montant de 6 milliards de dollars a été annoncée lors du sommet du G8 au Canada. Pour M. Mbeki et M. Obasanjo, pré-



Le président du Nigeria Olusegun Obasanjo (droite) pose avec Levy Mwanawasa, président de Zambie et président sortant de l'Organisation de l'unité africaine (gauche); Thabo Mbeki, président de l'Afrique du Sud et président de l'Unité africaine (deuxième à gauche); le Maitén Amara Essy, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

Le 8 juillet 2002 à Durban, l'ancien président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela est accueilli par le président zambien Levy Mwanawasa (centre); l'actuel président de l'Afrique du Sud Thabo Mbeki, également président sortant de l'Organisation de l'unité africaine (deuxième à droite)



sident du Nigeria, le NEPAD était donc censé jouer un rôle essentiel dans la nouvelle Union africaine.

Certains autres dirigeants africains ont déclaré que les Africains devaient s'approprier les programmes concernant l'Afrique et les mettre en œuvre. Ils estimaient que des initiatives telles que le NEPAD pourraient être livrées aux caprices de l'Occident. Le colonel Kadhafi a été le plus éminent porte-parole de ces inquiétudes. En essayant de contrebalancer le rôle de M. Mbeki et M. Obasanjo, le leader libyen a offert une vision différente de l'Union africaine qui, selon lui, pourrait servir de bouclier contre l'impérialisme occidental. Dans son discours, il a exhorté les dirigeants africains à être fiers d'eux-mêmes et à rejeter les conditions posées à l'octroi de l'aide étrangère. « Nous acceptons l'aide, mais nous refusons les conditions. Nous ne sommes pas des élèves qui ont besoin d'un maître ». Après ses échecs avec la Ligue arabe, le colonel Kadhafi s'est tourné vers le projet d'Union africaine dans l'espoir d'asseoir son influence dans la région. Il a même envisagé de devenir le premier président des États-Unis d'Afrique et espérait établir les quartiers de l'Union africaine à Syrte (Libye). C'est dans cette ville qu'au cours de la première semaine de septembre 1999, des dirigeants africains se sont réunis pour une session extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine. La déclaration de Syrte est devenue l'acte constitutif qui régit maintenant l'Union africaine.

Le renouvellement d'un engagement en faveur de la démocratie

Le Sommet de Durban n'était pas axé sur les questions économiques, mais sur la démocratie. Les dirigeants se sont engagés à organiser des élections équitables à intervalles réguliers, à permettre aux partis de l'opposition de faire campagne librement et à créer des commissions électorales indépendantes chargées de suivre les scrutins. Ces mesures témoignent de l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants africains qui sont maintenant conscients de l'importance de la démocratie pour le développement. En effet, 42 des 48 États subsahariens ont tenu des élections multipartites au cours des années 1990, contre seulement quatre États dans les années 1980. Toutefois, des doutes planent dans le cas de la Libye, du Kenya et du Zimbabwe. M. Kofi Annan a été le seul à condamner dans son discours les manipulations des récentes élections. « Ces derniers temps, le terme démocratie a été trop souvent utilisé à mauvais escient pour décrire des situations où le vote se déroule sans un débat libre et équitable au préalable ». L'engagement en faveur de la démocratie et des droits de l'homme sera vérifié par une unité permanente, chargée de suivre les élections, qui dénoncera toute violation de ces principes.

Le Sommet de Durban a également adopté les règles et statuts préliminaires des organes et institutions de l'Union africaine. Cette union sera constituée de tous les pays africains, à l'exception du Maroc, qui a quitté l'Organisation de l'unité africaine en 1982 lorsqu'elle a reconnu la République arabe sahraïenne démocratique.

À l'instar de l'Union européenne, l'Union africaine comprendra une assemblée, une commission, une banque centrale, une cour de justice, un parlement ainsi qu'une monnaie unique. L'assemblée, organe suprême de l'organisation, regroupera l'ensemble des chefs d'État et de gouvernement qui composent l'Union. La commission assistera l'assemblée dans le gouvernement de l'Union. Son mandat portera à la fois sur l'intégration politique et économique, mais son pouvoir réel ainsi que le rôle de son président dépendront dans une large mesure des ressources dont elle disposera. Une décision importante a été prise à la dernière minute : il a été décidé que sur les 10 commissaires, cinq

Dans une lettre adressée à M. Thabo Mbeki, Président de l'Afrique du Sud, M. Romano Prodi, Président de la Commission européenne s'est félicité de la création de l'Union Africaine et a confirmé que la Commission apporterait son soutien aux dirigeants africains pour qu'ils mènent d'ambitieux projets fondés sur la responsabilité et l'esprit d'entreprise. M. Prodi a souligné que "l'Union Africaine jouerait son rôle primordial dans la promotion de l'avancée de la démocratie, des droits de l'homme, et de politiques économiques solides à travers le continent en fixant des critères élevés en matière de gouvernance économique et politique". Il a également fait remarquer que dans le contexte de la mondialisation une plus grande intégration en Afrique est une condition sine qua none pour renforcer l'intégration économique et politique générale de l'Afrique dans l'économie mondiale. Il a réaffirmé la volonté de la Commission de développer et renforcer un dialogue politique avec l'ensemble de l'Afrique et ses nouvelles institutions politiques.

seraient des femmes. Cela manque un tournant par rapport aux pratiques passées et présentes : en effet, actuellement aucun des 53 chefs d'État n'est une femme. Les femmes étaient complètement absentes de la structure de l'OUA. L'Afrique est ainsi devenue le seul continent au monde à prendre un tel engagement en faveur de l'égalité entre les sexes.

L'argent sera un défi important. La plupart des pays doivent encore régler leurs dettes financières. L'Union africaine hérite en effet de l'OUA plus de 40 millions de dollars de dettes et il n'a pas encore été décidé comment serait résolu ce problème.

Parmi les nouvelles institutions, l'une des plus importantes est le conseil de sécurité et de paix qui comportera 15 membres. Conçu sur le modèle du conseil de sécurité des Nations unies, il sera chargé de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits. Il sera composé de cinq membres semi-permanents (un par région) et de dix membres élus pour deux ans. Contrairement à l'OUA, l'Union africaine aura le droit d'intervenir dans les cas de violations manifestes des droits de l'homme et de crimes contre l'humanité. C'est pour cette raison qu'il a été prévu de former une force de maintien de la paix à partir des armées africaines.

Un avenir plus prometteur ?

Toutefois, il est difficile de savoir si l'Union africaine est le meilleur instrument pour façonner l'avenir de l'Afrique. À la lumière des immenses défis auxquels l'Union africaine est déjà confrontée, il est évident que les changements ne peuvent se faire du jour au lendemain. L'Union africaine succède à une organisation qui était largement critiquée pour son incapacité à servir de médiateur dans les conflits continentaux. L'élément le plus décisif pour l'Union africaine est son habilitation à intervenir dans les affaires internes des États membres. Reste maintenant à savoir si l'Union africaine sera à même d'utiliser ses nouveaux pouvoirs ou si les intérêts concurrents de ses dirigeants la paralyseront. Cependant, malgré un certain scepticisme initial, l'Union africaine ouvre une nouvelle ère pour l'Afrique, dans laquelle paix, démocratie et bonne gouvernance sont enfin considérées comme les conditions préalables indispensables au développement.

* Membre du centre de l'Union européenne à l'Université de Pittsburgh.
1. Voir l'article "L'Union européenne et le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)" par le Dr Francisco Grande, page 28 de ce numéro.
Pour plus d'informations : www.africainunion.org